Le Coteau

PRESENTATION DU BUDGET 2026

Il est toujours délicat d'établir un budget un an à l'avance, mais l'exercice s'avère particulièrement incertain cette année, en raison du contexte international et de la hausse probable des coûts de l'énergie, qui devrait se répercuter sur le niveau général des prix.

Dans ce contexte, nous avons adopté une approche prudente et établi un budget conservateur, visant un résultat à l'équilibre, dans la continuité de 2025. Nous restons toutefois attentifs à l'évolution des coûts de nos prestataires : en cas de hausses significatives, nous pourrons recourir à des provisions constituées à hauteur de CHF 4'500.– pour les activités courantes et de CHF 5'000.– pour les nouvelles activités, en fonction des augmentations conjoncturelles.

Nous assurons un suivi régulier de la situation financière sur une base mensuelle, lors de nos séances de comité, avec une attention particulière après le 30 juin, qui nous permet d'évaluer la situation à mi-parcours. Si des ajustements s'avèrent nécessaires, nous n'hésiterons pas à les effectuer.

En conséquence, aucun changement majeur n'est à signaler au niveau du budget. À noter toutefois qu'aucun voyage n'est prévu en 2026 — ceux-ci ayant lieu tous les deux ans — mais qu'une excursion supplémentaire est envisagée, dans la mesure du possible :

- Notre comité a proposé de maintenir la cotisation annuelle à CHF 30.-.
- Les goûters, les cartes, l'atelier tricot, les marches, les événements culturels au local demeurent gratuits, ainsi que les visites découvertes, sous réserve d'entrées éventuelles à payer aux musées ou autres.

Selon les éléments actuels :

- Le prix des cours reste fixé à CHF 120.- par semestre, l'atelier Aquarelle à CHF 200.- étant donné qu'il s'agit d'un cours de deux heures au moins et que le matériel est fourni.
- La participation aux excursions est maintenue à CHF 90.-.
- Les repas au local à CHF 25.-.
- La participation à notre fête de l'Escalade à CHF 40.-.

<u>Quelques chiffres donnant un aperçu de la situation globale</u>

- **Concernant les charges ordinaires**

Les charges d'administration et de fonctionnement sont budgétées à hauteur de CHF 7'000.- en ligne avec les années précédentes.
Les charges des activités opérationnelles sont prévues à environ CHF 65'000.-.

- **Concernant les recettes ordinaires**

Le nombre de membres inscrits à ce jour est en augmentation, les cotisations sont prévues à CHF 8'940.- contre CHF 8'430.- en 2025.
Les subventions, hors subvention indirecte des salles - sont budgétées à CHF 19'000.-.
Les recettes opérationnelles sont prévues à environ CHF 45'000.-.

En résumé, comme par le passé, les cotisations couvent bien les charges de fonctionnement, les activités, par nature déficitaires, puisque à tarif préférentiel, dépendent des subventions de nos communes, que nous remercions à nouveau.

Pour le Comité du Coteau
Claude Hildebrand
Trésorière

Bernex, le 31 mars 2026